



Commune mixte
2807 PLEIGNE

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Jeudi 12 décembre 2024, à 20h00, à l'Epicentre

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 31 octobre 2024.
2. Discuter et voter une dépense de CHF 26'000.-, pour la réalisation d'un plan d'entretien des cours d'eau et plans d'eau communaux et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement.
3. Décider et voter la vente de la parcelle n° 2447 du lotissement « Vie de Ferrette », d'une surface de 697 m² à M. Nicolas Pape, au prix de CHF 120.- le m², pour un montant total de CHF 83'640.-. Donner compétence au Conseil communal pour ratifier les actes y relatifs.
4. Discuter et voter les taxes communales, la quotité d'impôts et le budget 2025.
5. Divers

Pleigne, le 28 novembre 2024

LE CONSEIL COMMUNAL